



16ème législature

Question N° : 7362	De Mme Marie-Noëlle Battistel (Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Ville et logement		Ministère attributaire > Logement
Rubrique >logement	Tête d'analyse >Rénovation thermique des bâtiments	Analyse > Rénovation thermique des bâtiments.
Question publiée au JO le : 18/04/2023 Date de changement d'attribution : 12/03/2024 Date de renouvellement : 19/12/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la ville et du logement, sur la rénovation thermique des bâtiments. Le plan de rénovation énergétique des bâtiments prévoit un objectif de neutralité carbone d'ici à 2050. Il est prévu pour répondre aux objectifs du plan climat annoncé en juillet 2017. Les objectifs sont louables mais malheureusement, depuis 2017, l'application du plan de rénovation ne suit pas. De nombreux acteurs du logement et de la transition écologique s'inquiètent du retard cumulé. Au rythme actuel de rénovation, il faudrait 1900 ans pour atteindre les objectifs de 2050. Cette situation inquiète dans le contexte d'amplification de la crise climatique. L'augmentation des coûts de l'énergie fait également de ce sujet un enjeu majeur de pouvoir d'achat pour les plus modestes notamment. Elle lui demande donc ce que le Gouvernement a prévu de mettre en œuvre au-delà des discours pour accélérer véritablement la rénovation thermique des bâtiments et espérer atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés pour 2050.